



JOURNAL MUNICIPAL DE SALERS

Semestriel – Novembre 2016-

« Ce nouvel édito va me permettre de faire une mise au point sur deux affaires qui ont mis à mal la cohésion du village durant l'été :

-En premier les fenêtres en PVC sur une place emblématique du village. Ce n'est pas une nouveauté, depuis des années maintenant le règlement architectural de Salers interdit le PVC. Ceux qui contournent ce règlement s'exposent... La démarche judiciaire en cours a été engagée par l'ABF. La mairie a organisé une réunion de conciliation pour chercher une solution acceptable, pour tous peine perdue. Mme la sous-préfète, a reçu ces personnes pour trouver un compromis sans plus de résultat....

-Le deuxième sujet concerne l'enlèvement des préenseignes. Tous les panneaux publicitaires des entrées du village ont été déposés après une procédure réglementaire. Les commerçants de Salers ont dans l'ensemble été favorables à ce nettoyage. Même si la loi autorise les fabricants de produits fermiers exerçant à Salers ou non, à se signaler, ces panneaux ne peuvent en aucun cas être placés à la convenance de chacun sur la commune de Salers. C'est aux Architectes des bâtiments de France de décider des lieux d'implantation, de la taille, du nombre et de la couleur de ces préenseignes...

Dans ces deux affaires, ni les pétitions, ni les différentes manœuvres et pressions ne changeront quoi que ce soit, même à Salers, la loi reste la loi.

Il est à rappeler que les touristes qui viennent visiter Salers recherchent l'authenticité et la qualité. Le label des « Plus Beaux Villages de France » est une chance pour Salers. Les statistiques nationales estiment entre 20 et 25% les retombées de fréquentation touristique supplémentaires pour les villages labellisés Je demande aux habitants qui seraient tentés par ces aménagements irrespectueux du patrimoine de bien vouloir réfléchir à l'avenir de Salers et aux conséquences en matière de tourisme et d'emplois...

Après une saison touristique en demi-teinte, des travaux d'embellissement vont reprendre début novembre sur la place de l'église et la rue Courbière. Les démarches pour refaire la place Tyssandier d'Escous sont bien avancées, les travaux devraient débuter fin 2017.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous aux vœux de la municipalité début janvier ».



Jean-Louis FAURE
Maire de Salers

Travaux réalisés

• Voirie

L'entreprise BERGHEAUD a achevé les travaux de la rue du Couvent et repris les trottoirs communaux situés rue de Barrouze.

Comme l'année passée, toute la voirie de la commune de Salers ainsi que la cour de l'école ont été remises en l'état avec l'aide du Syndicat Intercommunal d'entretien des voies de la région de Mauriac-Salers.



• Signalétique

La SIL (Signalisation d'Information Locale), les panneaux directionnels et les plaques de rue des Prés de Faure et Foirail ont été posés ce printemps par l'entreprise SIGNARAMA. Ce sont pratiquement 70 pré-enseignes et divers panneaux le long des routes D680, D22 et D35 en infraction avec les codes de l'environnement et/ou du patrimoine qui ont été enlevés dans la foulée par leurs propriétaires et employés communaux. Rappel: seules les préenseignes hors agglomération dites « dérogatoires » peuvent être tolérées après demande d'autorisation de travaux déposée en mairie conditionné à l'avis de l'ABF qui est seul habilité à décider du lieu d'implantation.

• Equipement

Réfection des toilettes publiques :

-le sanitaire permettant l'accès et l'usage autonome des personnes handicapées circulant en fauteuil roulant sur le parking route de St-Paul est opérationnel depuis l'été, seuls les joints des pierres extérieures sont à venir (automne ou printemps prochain)

-le gros de la réfection du sanitaire du parking gratuit route d'Aurillac, s'est lui aussi achevé dans l'été. Quelques travaux de finition (encadrements et peinture) sont encore à venir (automne ou printemps prochain).

Charpente et couverture ont été réalisées par l'entreprise JOANNY (St-Martin-Valmeroux), le carrelage par PERS Sébastien (Mauriac), les sanitaires et la plomberie par BORNE (Salers), le placage des murs par l'entreprise LE PEINTRE (Salers) et enfin l'habillage bois par l'entreprise ROBERT.



Il est à noter l'installation d'une main courante dans chemin des Loups suite à la demande de nos aînés.

Suite à l'élagage des arbres le long de la RD680, le chemin pédestre du Foirail a été élargi et reclusuré.

• Bâtiments communaux

L'entreprise LE PEINTRE est intervenue dans la salle d'animation du camping pour le revêtement au sol.

Travaux en cours

- **Bâtiments communaux**

Comme initialement prévu, l'entreprise de menuiserie JOANNY (St-Martin-Valmeroux) doit intervenir cet hiver au **camping municipal Le Mouriol** pour le bardage de trois autres chalets (rappel : la réfection de l'appartement de fonction du camping et des quatre derniers chalets est programmée pour 2018).

Lors du dernier journal municipal, nous vous annoncions qu'afin de permettre l'accès et l'usage autonome de personnes à mobilité réduite, **la salle d'accueil de la mairie** serait aménagée de plain-pied à la place de l'actuelle bibliothèque rue des Templiers en même temps que le réaménagement de l'Office de Tourisme.

Une convention d'occupation entre l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Salers et la mairie ayant été signée depuis le 1^{er} janv. 2005 c'est la Communauté de Communes qui a en charge la consultation des entreprises et le dossier de financement. Seuls 27% des frais reviendront à la commune, ce qui correspond à la surface occupée par le nouveau secrétariat de mairie. La demande de travaux a été déposée en juillet, les appels d'offres ont été lancés, les travaux devraient commencer avant Noël.

- **Voirie**

Comme précédemment annoncé, la 3^{ème} tranche des **travaux de voirie sur la place de l'Eglise et la rue Courbière** doit débuter début novembre.

En revanche, l'entreprise SIRIEIX (Anglards-de-Salers) qui devait intervenir sur le **trottoir de la Maison dite du Bailliage** ne procédera aux travaux qu'en 2018 / 2019 en même temps que le réaménagement de la place Tyssandier (cf. paragraphe actualités)

- **Signalétique**

Nous sommes toujours dans l'attente de l'implantation des cinq plaques « curiosités » de Salers et des quatre RIS (**R**elais d'**I**nformation **S**ervices). Le dossier est en stand -by Problèmes de réalisation, panne de machines, saison estivale, croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour finaliser ce projet rocambolesque...

- **Equipement**

La réfection des toilettes publiques étant programmée sur 2 ans, les travaux de remise en l'état des sanitaires de Barrouze et les anciens sanitaires du parking route de St-Paul devraient commencer ce printemps pour se terminer avant le début de la saison estivale 2017.

ACTUALITES

Bureau de poste : les nouveaux horaires mis en place fin juin seront valables en hors saison, à savoir une ouverture de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi avec levée de courrier à 15h15.

Il est à noter que durant sa tournée, le facteur peut rendre de petits services : il peut servir d'intermédiaire pour les commissions financières (150€ maximum, sous condition de détenir un compte postal), il peut également livrer à domicile des produits courants de la poste (timbres, colis, enveloppes...), renseignements à la poste ou auprès du facteur.

Recensement 2016 : les résultats INSEE des populations légales des communes en vigueur à compter du 1er janvier 2015 (date de référence statistique : 1er janvier 2012) sont consultables en ligne depuis l'été. A Salers, 345 hab. (population municipale) auxquels il faut ajouter 8 hab. (population comptée à part) soit un total de **353 habitants** (sur 153 268 hab. dans le Cantal).

Voirie : le projet de réfection de la place Tyssandier d'Escous, dans le cadre de l'aménagement des Cités de bourg de caractère est toujours d'actualité. Les sondages archéologiques sont obligatoires avant tous travaux. Ce 18 octobre, trois emplacements ont été retenus pour par L'INRAP (institut national des recherches archéologiques préventives) et n'ont rien révélé d'intéressant. L'entreprise BERGHEAUD est donc intervenue pour remise en état de la voirie dans la foulée. Le début des travaux est envisagé pour fin 2017. La recherche de financement a déjà bien avancé.




Appel à souscription pour la chapelle Notre-dame de Lorette


BON DE SOUSCRIPTION
www.fondation-patrimoine.org/43678

Cantal

**RESTAURATION DE LA
CHAPELLE NOTRE-DAME
DE LORETTE À SALERS**



► 1 don
=
1 déduction
d'impôt



La chapelle Notre-Dame de Lorette enregistre des désordres d'ordre structurel affectant la stabilité de l'édifice. Le maître d'œuvre, Pierre-Jean TRABON (architecte du patrimoine (RODEZ)), et le maître d'ouvrage, la mairie de Salers ont définis 4 tranches de travaux pour un coût estimé à 209 635€. Une souscription publique a été lancée cet été en collaboration avec la Fondation du Patrimoine :

Tranche 1 : travée occidentale de la charpente de la nef : confortation de la charpente

Tranche 2 : massif occidental : reprise des structures et mise hors eau de la façade

Tranche 3 : massif occidental, parties supérieures : restauration des couvrements des tours et des parements extérieurs

Tranche 4 : parements intérieurs

« Un grand pas est franchi. Depuis le mois de juillet 2016, date du lancement officiel de la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, des dons ont commencé à affluer. Nous tenons déjà à remercier tous les donateurs qui grâce à leur générosité vont nous permettre d'envisager la première phase de travaux. D'ores et déjà nous avons sollicité les entreprises pour les appels d'offres à la réalisation de ces futurs travaux de restauration ».

Bernard LACAZE, à l'initiative de cette démarche

NB : Les dons sont déductibles : des impôts sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable), de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50.000 €), **de l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT).

Bon de souscription disponible dans la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, dans l'église St-Mathieu, au secrétariat de Mairie de Salers et téléchargeable sur le site internet de la mairie. Possibilité également de faire son don en ligne, sur internet en suivant le lien : www.fondation-patrimoine.org/43678

Inscriptions sur les listes électorales

Une permanence du secrétariat sera assurée **samedi 31 décembre de 10 h à 12 h** à la mairie pour les dernières inscriptions sur la liste électorale en vue des élections présidentielles et législatives 2017 (se munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile).

Service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert au public de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 9h00 à 12h00 le mercredi.

Tél. : 04 71 40 72 33 - E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr Site : www.salers.fr

Ecole

« Clin d'œil" des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux élèves de Salers tous les mardis et vendredis soirs de 16h à 16h45.

« Comme nous l'avions précisé lors du dernier journal municipal, les enfants ont pu se rendre ce printemps au magasin « Au Bois d'Amourette » à Salers. Thierry GUYOT, sculpteur statuaire leur a exposé les différentes façons de transformer la matière première (bois, pierre, fer) à des fins décoratives et utilitaires. Comme l'an passé, les enfants ont également travaillé la terre du jardinet. Après des vacances bien méritées des jardiniers en herbe, la récolte fut correcte en dépit de la sécheresse. En novembre, petite parenthèse Halloween avant la préparation des différentes créations pour le marché de Noël du 11 décembre... »



Andrée et Florence, animatrices des TAP

Mme LEGUAY, directrice de l'école de Salers depuis maintenant trois années, change d'établissement scolaire dès la rentrée des vacances de Noël. La municipalité remercie au nom de tous les élèves et parents d'élèves le travail accompli sur Salers et lui souhaite une bonne continuation et la réussite dans ses projets.

Rappel - Collecte des déchets

Le ramassage intra-muros des déchets se fait au porte à porte par les employés communaux. Les camions bennes collectent les déchets contenus dans les containers **en périphérie de la cité** de la façon suivante :

Salers bourg	15/10 au 15/04	15/04 au 30/06 1 ^{er} /09 au 15/10	Juillet /août	Salers périphérie	Basse saison	Haute saison
Poubelles	lundi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi	tous les jours	Poubelles	mardi	mardi et vendredi

Rappel : en aucun cas ne doivent figurer dans ces poubelles : les déchets verts, les encombrants, les emballages ménagers recyclables, les cartons.

Tri sélectif des ordures ménagères : 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques) sont disposés au foirail (route d'Aurillac) et géré par le SIETOM de Drugeac.

Rappel : ces containers sont destinés uniquement au tri sélectif.

Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions (article R 610-5 du nouveau code pénal)

La déchèterie des 4 Routes de Salers collecte : bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, DEEE, DDS, batteries, piles, boutons, accumulateurs, ampoules, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Elle est **gratuite pour les particuliers** et payante pour les professionnels.

Ouverture : lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Fermé le dimanche et les jours fériés.

Renseignements : 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13



Chronique du jardinier

« La commune de Salers vient de se voir attribuer pour la deuxième année consécutive un premier prix au Concours départemental des Villes et Villages fleuris. Ce prix récompense les efforts entrepris par la municipalité ces dernières années pour un fleurissement harmonieux visant à embellir notre cité. Les actions mises en œuvre rentrent pleinement dans notre objectif de valorisation de notre

commune. Ce prix récompense également les habitants qui embellissent leurs fenêtres ou balcons, qui fleurissent un coin de rue de manière spontanée, qui participent à entretenir et agrémenter l'espace public. Ce sont avant tout ces petits gestes qui font de notre village un lieu atypique. Ainsi Salers est plus vivant, plus accueillant et son image en est confortée. Notre premier prix est donc collectif et la commune de Salers remercie tous les SAGRANIERS qui ont contribué à son obtention.

Nous devons continuer ensemble à fleurir Salers pour le rendre toujours plus accueillant pour les nombreux visiteurs que nous avons la chance de voir mais aussi pour nous même afin qu'il soit toujours plaisant d'y vivre.

Le jury nous oriente toujours vers d'avantage de plantes vivaces en pied de façade, fleuries, arbustives ou arborées. Il faut essayer de privilégier des espèces appropriées à notre climat et nous incite à pérenniser l'harmonie visible sur l'ensemble du village cet été en utilisant toujours des couleurs pastel ou douces qui s'accordent mieux avec le caractère de Salers.

Dès à présent il nous faut préparer la saison prochaine. L'automne est une période importante pour un printemps réussi. C'est le moment pour planter des vivaces ou bien des arbustes mais surtout tous les bulbes de printemps (tulipes, muscaris, crocus, perce-neige, narcisses...) qui dès le mois de mars apporteront de la couleur ».

Nettoyage du Chemin des Loups :

Rendez-vous le 13 novembre à 9h sur l'Esplanade de Barrouze

Bibliothèque

Comme initialement prévu, la bibliothèque municipale a été déménagée dans les locaux de l'école. Quelques réaménagements étant nécessaires, sa réouverture est prévue après les vacances de Noël.

La parole est aux associations...

L'amicale Laïque de l'école du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers /St-Paul-de-Salers,

« L'amicale Laïque du RPI Salers-St Bonnet de Salers-St Paul de Salers a tenu son Assemblée Générale le 3 octobre dernier.

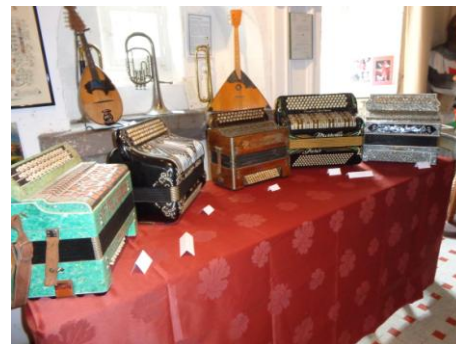
Le bilan de l'année scolaire 2015-2016 est très satisfaisant, les quatre manifestations organisées ont bien fonctionné, elles ont connu une bonne fréquentation. Cette réussite a permis à l'association de financer de nombreuses sorties culturelles et sportives (cinéma, expositions, piscine,...) pour les enfants, sans oublier bien sûr cette année un très beau voyage au Cap Ferré pour l'ensemble des élèves en juin dernier.

Pour l'année 2016-2017, l'association a déjà établi son programme: quine le samedi 19 novembre (à 20h30 à St Bonnet de Salers), marché de Noël le dimanche 11 décembre (à Salers), une soirée théâtre le 24 mars, un concours de belote le vendredi 9 juin (à St Bonnet) et le vide-grenier fin août (à Salers) ».

Marie LOUVRADOUX-GRENIER, Présidente de l'association

Le musée de Salers

« A ce jour, le Musée de Salers enregistre une légère augmentation de la fréquentation touristique par rapport à la saison 2015. Outre son couloir d'entrée aux clefs de voute exceptionnelles, ses cheminées monumentales, l'ancienne pharmacie Raveyre et ses nombreuses expositions permanentes, cette année, on pouvait découvrir dans la salle d'accueil une exposition d'instruments de musique (accordéons, cabrette, flûte de pan et autres cuivres...) aimablement prêtés par Monsieur Pierre CAPEL que nous remercions chaleureusement. Cette exposition qui a apporté un plus au Musée a ravi le public et méritait le détour...



Nous allons profiter de la trêve hivernale pour préparer une nouvelle exposition pour la saison prochaine. Toutes les bonnes idées seront les bienvenues..."

Michelle CELARIER-DESCOEUR, Présidente de l'association

Le comité de jumelage de Bourg

« Le comité de jumelage cherche à renouveler tout ou partie de son bureau directeur. Je rappelle que je ne me représenterais pas en tant que président (depuis 7 ans). Je lance donc un appel aux personnes intéressées ».



Claude GARDIVAUD, président sortant et conseiller d'honneur de la Connétablie de Guyenne.

L'amicale des Sapeurs pompiers de Salers



« L'amicale des Sapeurs Pompiers de Salers remercie toutes les personnes qui par leur présence, ont contribué au succès de la journée festive de septembre. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 9 septembre 2017 pour renouveler l'opération. Nous vous remercions également d'avance de l'accueil qui sera réservé aux pompiers dans la traditionnelle tournée des calendriers qui s'achèvera le dimanche 8 janvier à 10h avec un apéritif servi à la caserne. D'ici là, nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 décembre dans le

cadre du téléthon, où nous encadrerons la marche programmée entre Salers et Anglards-de-Salers ».

Sébastien APCHE, Président de l'association

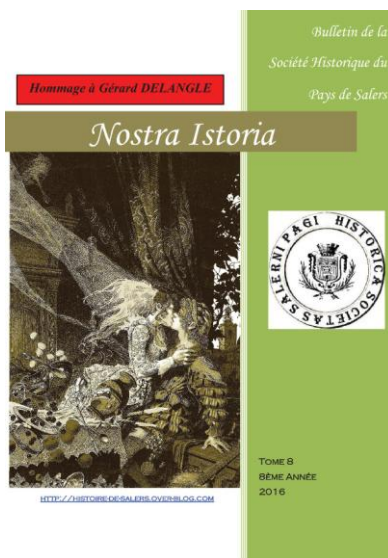
Club « Main dans la main »

« Depuis le 8 septembre 2016, le club « Main dans la main » a repris ses activités du jeudi après-midi à partir de 14h30. Nous nous retrouvons, contents de venir passer un agréable moment et d'échanger sur divers sujets. Les uns font « taper la belotte », d'autres s'amuse à faire toutes sortes « d'hexagones » au Triominos, pendant que d'autres encore font des « suites » au Rami et tout cela dans la convivialité et la bonne humeur... Vers 16h, un goûter est offert et servi par des bénévoles : café, thé, grog, accompagnés d'un gâteau fait maison ou acheté au bon vouloir de chacun. Tous les 15 jours et à tour de rôle, un goûter amélioré est même offert : saucisson, pâté, fromage (...)
Les retraités de la cité qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 04 71 40 70 40 ».

Danielle ESPINOUSE, Présidente de l'association

La Société Historique du Pays de Salers

« En 2016, la Société Historique du Pays de Salers rend hommage à Gérard DELANGLE, ancien libraire de Salers et fondateur des Fêtes Renaissance pour les vingt ans de sa disparition.



« Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître », les paroles du chanteur franco-arménien Charles AZNAVOUR sont d'une actualité saisissante dès que l'on évoque la mémoire de Gérard DELANGLE.

Vingt ans, le plus bel âge dit-on ; vingt ans, 1996, qui se souvient de l'endroit où il se trouvait à cette époque-là ?

Vingt ans sont passés depuis ta disparition, depuis cette injustice de nous avoir coupé de ton talent, de cette sapientale approche de la vie mêlée d'une infatigable lubricité à la mettre en scène !

Vingt ans que Salers tente de rallumer une flamme cerclée d'humidité. Vingt ans que les gardiens du Temple s'éteignent un à un, les notables nous quittent, les témoins se dissolvent. Une guerre sourde semble s'être déroulée, nous l'aurions perdue et les dernières troupes en déroute auraient décidé de se faire oublier... pour tout oublier ?

Oui, Gérard avait déclaré une guerre à l'amnésie et à la somnolence dans laquelle était plongée notre cité. Son infatigable énergie le poussait à ignorer les limites, son génie créatif à modeler un projet artistique mettant en scène cet écrin oublié, Salers.

Vingt ans plus tard, quel bilan ? Des enseignes commerciales qui se succèdent ; des historiens locaux se sont appropriés avec plus ou moins de précision la mémoire ; quelques vains essais pour redonner un dynamisme médiatique et patrimonial sont tentés... mais reconnaissons-le, sans le succès des « Fêtes Renaissance » !

La brochure annuelle de la SHPS se vend 10€ frais, port compris. De nombreux exemplaires sont à vendre à l'Office de tourisme de Salers. Pour plus d'informations, merci de contacter Irène ROUIRE. Pour adhérer (chèque à l'ordre de la SHPS) ou participer à la vie de l'association, envoyez un courriel au président Cédric TARTAUD-GINESTE : contact.shps@gmail.com (0638760525)

Les articles présentés dans cette revue sont le fruit de longues recherches afin de découvrir des sources originales. Votre soutien financier est certes nécessaire au fonctionnement de notre action mais l'accès à des sources pour les numériser afin de créer une banque de données pour les générations futures est indispensable. Nous nous tenons à votre disposition pour un rendez-vous afin de consulter les archives que vous possédez et que nous en faisons, avec votre accord, des copies numériques »
<http://histoire-de-salers.over-blog.com/>

Cédric TARTAUD-GINESTE, Président de l'association

La Pastourelle

« La 18ème édition de la pastourelle a été un grand succès sportif et populaire. Elle a rassemblé pas moins de 4034 participants sur les différentes disciplines et 10 000 personnes sur SALERS (en comptant les accompagnants et spectateurs). 83 départements étaient représentés et 4 nations. L'enquête de satisfaction réalisée dans les semaines qui ont suivi a confirmé le sentiment de satisfaction ressentie le jour même par les concurrents. La qualité de l'organisation, les animations, les parcours et la sécurité sont plébiscités. La découverte de la région est également un facteur important car 46% des personnes interrogées souhaitent revenir pour des vacances. L'impact économique donne également un résultat probant sur l'importance de notre manifestation sur le territoire puisque 568 000 euros ont été dépensés sur le weekend.



Tout cela est possible grâce à l'appui d'une équipe motivée composée de 26 membres actifs et 350 bénévoles le jour de l'évènement. Les soutiens financiers et logistiques des communes couvrant nos différents circuits sont également significatifs. Malgré tout, la part budgétaire venant des différentes collectivités locales, départementales et régionales ne représentent que 11% des recettes contre 16% de partenaires privés, que nous allons chercher malgré un contexte économique difficile.

Nous pouvons également nous enorgueillir de ne travailler qu'avec des acteurs locaux, que ce soit sur le plan textile, l'alimentation ou la mise en valeur de la gastronomie.

Pour la 19ème édition du 20 mai prochain, nous souhaitons maintenir l'esprit convivial, festif et donner à notre belle région une image positive et glorifiante tant sur le patrimoine que sur la gastronomie et l'accueil. Je compte donc sur vous tous pour nous aider dans cette démarche. Nous pensons déjà à notre 20ème édition qui aura lieu le weekend de pentecôte en 2018. Nous accueillons également avec plaisir toutes personnes désirant intégrer notre association ».

Philippe BARRIERE, Président de l'association

L'association La Sagranière

« Après une saison estivale riche en représentation (près de 25) et une escapade au Portugal très appréciée fin août, l'automne a également été chargé pour les membres de La Sagranière. Nous avons en effet eu la charge d'organiser les 40 ans du groupe. Ainsi samedi 22 octobre nous étions 180 personnes pour partager un très bon moment de retrouvailles et d'amitiés folkloriques. Le vin d'honneur offert par la municipalité témoigne du lien fort qui existe entre notre association et la ville de Salers. Le banquet s'est déroulé au Fau de Saint-Bonnet-de-Salers dans la joie et la bonne humeur. Après un excellent repas servi par Le Chalet du Puy Mary les danseurs ont fait « péter » de nombreuses bourrées prolongeant la fête jusqu'au petit matin, perpétuant ainsi, toujours et encore, nos traditions.



Cet anniversaire est l'occasion pour faire une petite rétrospective sur l'histoire de La Sagranière. Cela débute par un pari musical entre Raymonde LEYMARIE et Pierrot CAPEL. Mme LEYMARIE avait une cabrette, Pierrot rêvait d'en jouer. Si Pierrot apprenait à jouer, ils s'étaient promis de fonder un groupe. C'est ainsi que La Sagranière a vu le jour en 1976. Il restait alors de bons danseurs de bourrée mais il a fallu retrouver et apprendre les chorégraphies, confectionner les costumes, recruter un nombre de danseurs et de musiciens suffisant afin d'assurer des représentations. La tâche était donc immense mais encouragés par le succès de leurs premiers spectacles tous travaillaient avec la ténacité caractéristique des Auvergnats. Le groupe connaît de belles années sous la présidence de Mme LEYMARIE, défendant fièrement le folklore et les traditions du Pays de Salers, enchaînant les représentations et spectacles divers toujours dans la joie et la bonne humeur fidèle aux valeurs auvergnates durant près d'un quart de siècle. En 1999, faute d'un nombre suffisant de participant, le groupe connaît une année de sommeil. L'année suivante grâce à l'impulsion de Jean-Michel LACOMBE et sous la présidence de Jean LESCURE le groupe renaît avec une équipe neuve. Un groupe d'enfant est créé. C'est tout de suite un vif succès. La nouvelle équipe, accompagnée d'une poignée d'anciens permet au groupe de prendre le tournant du 3° millénaire : toujours très sollicité par les estivants mais également fort apprécié du public local grâce notamment à la jeunesse qui caractérise le groupe.

Ce sont plus de 400 personnes qui sont passées dans le groupe durant ces 4 décennies. L'objectif des débuts, à savoir conserver, préserver et faire perdurer le folklore et les traditions est donc bien atteint. Aujourd'hui le groupe compte plus de cinquante danseurs et musiciens. Moyenne d'âge : 21 ans. La vingtaine d'enfants est un atout indéniable, ce sont eux qui demain devront encore et toujours représenter notre chère Sagranière ».

Antoine BANCAREL, Président de l'association

ETAT CIVIL

Décès

M. BORNE Jean-Louis, le 27 avril 2016

Mme LAROCHE Georgette, le 5 juin 2016

M. BOULOUIS Bernard, le 23 juin 2016

Mme LAUMOND Margueritte, veuve BERGHEAUD, le 25 septembre 2016

M. DELSOL Bernard, le 18 octobre 2016

M. BIGUEY Fabien, le 29 octobre 2016

Mariage

Camille JARRIGE et Maxime LAPORTE, le 13 août 2016

Naissance

Clémence ROBERT, fille de Mathilde SERRE et Guillaume ROBERT, le 29 octobre 2016

SERVICES MEDICAUX

Médecin généraliste	STRUB Pascal	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 44
Kinésithérapeute	EMANUELE Martine	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 76 40
Infirmières libérales	FRESSINIER Brigitte, ROUCHY Amélie, JOANNY Agnès	Rue du château	04 71 40 74 33
Pharmacie	DUREL Frédéric	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 57

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
à Saint-Martin Valmeroux - Salers

La communauté de centres de Saint-Martin Vx - Salers

17 sapeurs-pompiers volontaires à Salers
20 sapeurs-pompiers volontaires à St-Martin Vx
238 interventions par an
8 véhicules de secours
12 communes défendues

Devenir Sapeur-Pompier VOLONTAIRE

- Des hommes ou des femmes de toutes origines socio-professionnelles
- Des conditions d'accès peu restrictives
- Quelques heures/mois
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- Une activité récréative
- Toutes missions ou mission secours à personnes

Pourquoi pas vous ?

CONTACT : Lieutenant Stéphane RAJEWICZ - 06 88 20 18 45
Salers : Sergent Olivier LAPORTE - 06 89 46 50 75
St-Martin Vx : Lieutenant Gilbert CHABRIER - 06 67 65 98 15

Engagements complémentaires - Mission Volontariat 04 71 40 97 22 ou 005 du Central 04 71 40 52 80

DAE

Un défibrillateur est installé sous le sas d'entrée de la salle des fêtes, rue du Couvent

TOUS A VOS AGENDAS

Di 13 nov. : nettoyage du Chemin des Loups , 9h/12h dans le Chemin des Loups

Sa 19 nov. : quine de l'école, 20h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers

Sa 3 déc. : marche du Téléthon, 13h30 au parking des bus

Di 11 déc. : marché de Noël, 10h/17h à la salle des fêtes

Sa 31 dec. : dernières inscriptions sur la liste électorale en vue des élections présidentielles et législatives 2017, 10h/12h au secrétariat de mairie

2017

Sa 7 janv. : vœux de la municipalité, 18h à la salle des fêtes

Di 8 janv. : vœux des pompiers, 10h30 à la caserne

Sa 18 mars : Festival Hibernarock – Poni Hoax & Juniore, 20h30 à la salle des fêtes

Ve 24 mars : théâtre avec les Tr'Acteurs, 20h30 à la salle des fêtes (sous réserve de modifications)

Sa 29, di 30 avril et lu 1^{er} mai : Salon des Sites Remarquables du Goût

Sa 20 mai : course La Pastourelle

Ve 9 juin : concours de belote, 20h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers

Ma 15 août : gala folklorique de la Sagraillère

Sa 26 août : vide greniers, 8h/17h dans les rues